



## MODIFICATION N°3 du Plan Local d'Urbanisme



EXTRAITS DU RAPPORT DE PRESENTATION

DOSSIER APPROBATION

Approuvée par délibération du Conseil de Territoire  
en date du 07 février 2024

ORMESSON-SUR-MARNE





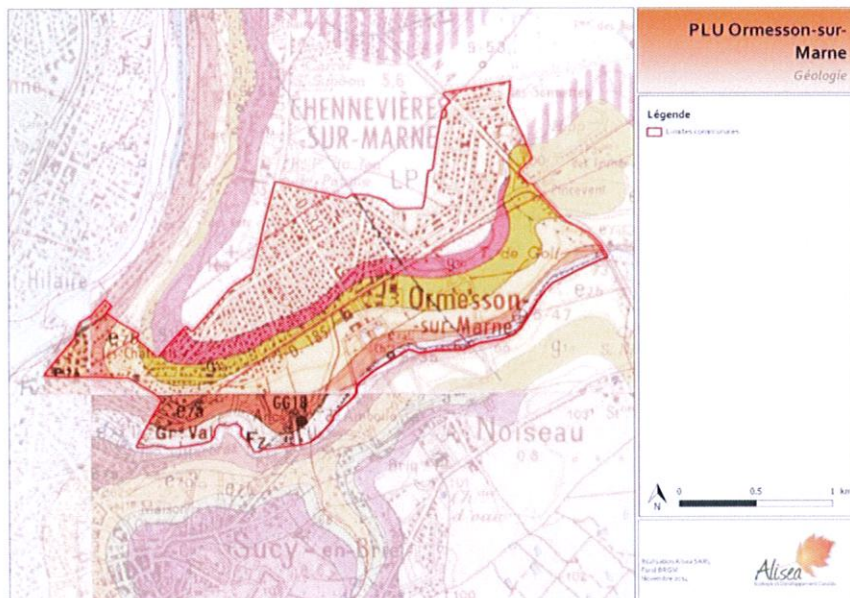


Figure 3 : Carte géologique du territoire communal d'Ormesson-sur-Marne (Alisea 2014, sources : BRGM)

#### 1.3.4. Hydrographie

Le territoire d'Ormesson est longé par la Marne au nord et par le Morbras au sud. Principal affluent de la Seine, la Marne est la plus longue rivière de France (515 km). Elle prend sa source sur le plateau de Langres (Haute-Marne) et se jette dans la Seine dans le Val-de-Marne. Le Morbras, d'une longueur totale de 17,3 km, est un affluent de la Marne. Il prend sa source en Seine-et-Marne et traverse le Val-de-Marne avant de se jeter dans la Marne. Le bassin versant de la Marne couvre 12700 km<sup>2</sup> et celui du Morbras 55 km<sup>2</sup>.

Plusieurs mares sont également été inventoriées par la Société Nationale de Protection de la Nature dans le cadre de l'observatoire « Si les mares m'étaient

comptées » sur le territoire d'Ormesson-sur-Marne. Toutes sont situées dans le parc du Morbras. Cet inventaire participatif n'est toutefois pas exhaustif.

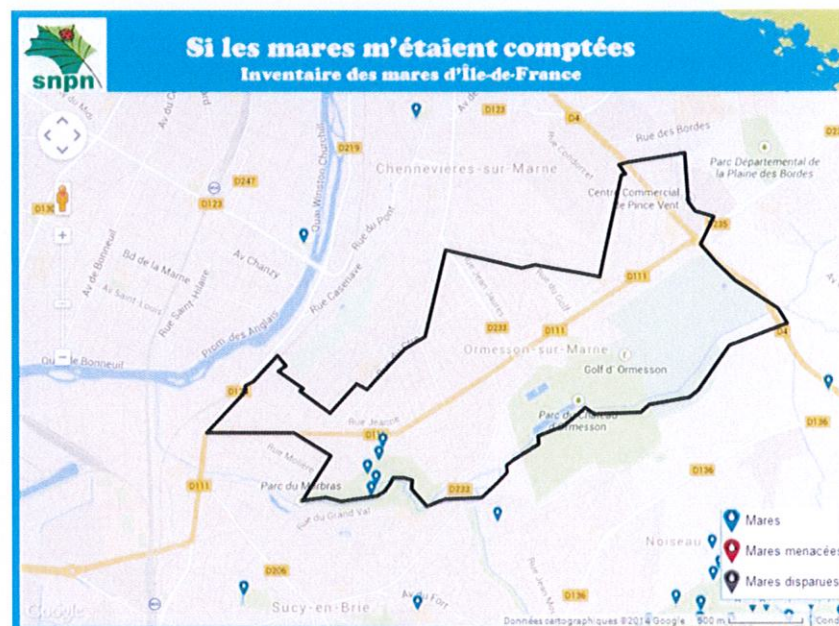


Figure 4 : Inventaires des mares sur Ormesson-sur-Marne (Sources : SNPN, fond Google maps)

Les cartes IGN montrent également la présence de mares ou points d'eau dans le golf, le château et la zone boisée au nord-ouest de la commune. Ce sont toutes des parcelles privées qui n'ont pas pu être vérifiées lors du passage de terrain.



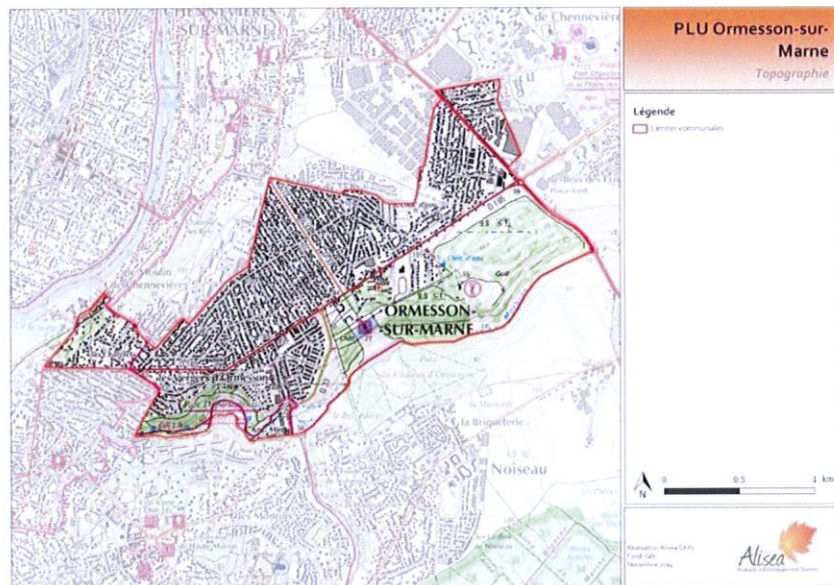


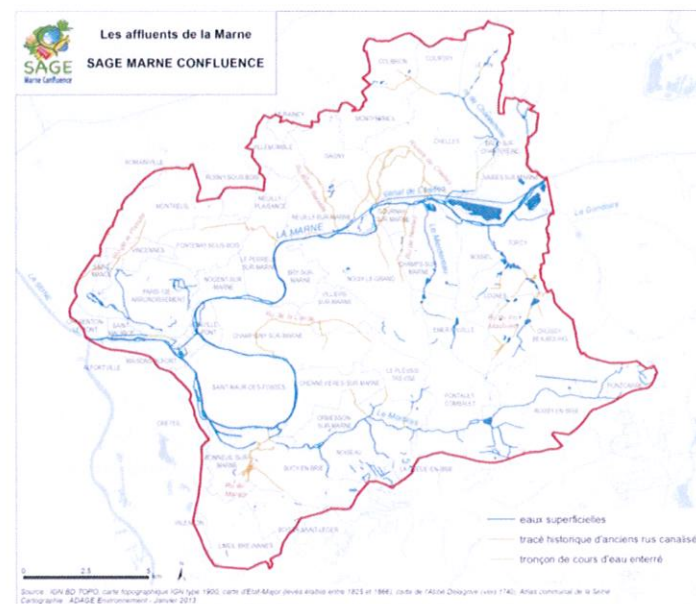
Figure 5 : Carte IGN d'Ormesson-sur-Marne (Alisea 2014, Fond IGN))

Les anciens rus correspondent dans la carte ci-dessous aux ruisseaux canalisés et intégrés au réseau d'assainissement. Très nombreux au début du XXe siècle, plusieurs d'entre eux ont disparu du paysage, sur tout ou partie de leur cours au gré de l'urbanisation du territoire. Avec eux, c'est tout un patrimoine lié à l'eau constitué de lavoirs, de sources, de puits, de fontaines, etc. qui a disparu ou a été oublié. Le tracé de ces rus a alors bien souvent été détourné de son écoulement d'origine pour suivre celui des réseaux d'assainissement pluviaux. Devenus de simples ouvrages techniques, ces anciens rus ont perdu leur valeur aux yeux des habitants.

Un ancien ru longeant à l'est le territoire communal est à signaler, malgré sa disparition, des mémoires, ou du moins du paysage local. Ce ru traverse le territoire en souterrain et va se jeter dans le bassin du Morbras, situé à la frontière

avec Noiseau. Son indentification et sa localisation géographique permettent de mieux comprendre les axes de ruissellement naturel de l'eau.

### Cartographie et localisation du tracé des anciens rus :



### Cartographie à l'échelle communale :





### 1.3.5. Hydrologie

Le territoire d'Ormesson-sur-Marne appartient au bassin Seine-Normandie. En cohérence avec les premiers engagements du Grenelle de l'environnement, le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) sur le bassin Seine-Normandie, a fixé comme ambition d'obtenir en 2015 le bon état écologique sur les deux tiers des cours d'eau et sur un tiers des eaux souterraines.

L'état des lieux des rivières du bassin Seine-Normandie révèle que 25% des eaux du bassin se sont améliorées entre 2007 et 2010, et 31% des portions de rivières sont en bon état. Les Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) sont la pollution ultra majoritaire.

Pour les nappes d'eau souterraines, celles-ci sont en grande majorité en état médiocre concernant la qualité chimique de leur eau. Sur 53 nappes, 39 sont restées en état médiocre entre 2007 et 2010, 2 ont perdu leur bonne qualité, 5 se sont améliorées et seules 7 sont restées en bon état. Cette situation est principalement due à deux causes : les produits phytosanitaires qui affectent 68% des 53 masses d'eau, et les nitrates (30% des 53 masses d'eau).

La commune est concernée par le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Marne Confluence. Le territoire de ce SAGE représente un bassin versant centré en partie aval de la Marne, dans sa confluence avec la Seine.

Le territoire de la commune est principalement situé sur le bassin versant des masses d'eau suivantes :

- La Marne, du confluent de la Gondoire au confluent de la Seine (FRHR154A). La masse d'eau a le statut de masse d'eau fortement modifiée, de bon potentiel écologique et de potentiel chimique mauvais avec un objectif de bon potentiel chimique en 2027. Certains paramètres déclassants sont la concentration en nutriments et en hydrocarbures (HAP), caractéristiques de la pollution urbaine. Cette masse d'eau appartient à l'unité hydrographique « Marne Aval » (IF6) du programme de mesure du SDAGE.

- Le Morbras, de sa source au confluent de la Marne (FRHR154B). La masse d'eau a le statut de masse d'eau fortement modifiée, de potentiel écologique moyen et de potentiel chimique mauvais avec des objectifs de bon potentiel écologique en 2021 et de bon potentiel chimique en 2027. Certains paramètres déclassants sont caractéristiques de la pollution urbaine : nutriments, hydrocarbures HAP. Cette masse d'eau appartient à l'unité hydrographique « Marne Aval » (IF6) du programme de mesure du SDAGE.

Malgré les importants progrès en matière de dépollution, y compris après la suppression des stations d'épuration, grâce à la suppression des rejets directs dans le milieu, la mauvaise qualité des eaux du Morbras perdure. Les polluants incriminés sont notamment le NH4 (Ammonium) et le NO2 (Dioxyde d'azote) probablement dus à la persistance de rejets directs. Comme pour la Marne, la problématique majeure provient de la pollution diffuse par les HAP pyrolytiques, dont les teneurs déclassent l'état chimique.

D'une manière générale, les macro-invertébrés prélevés lors des IBGN (Indice Biologique Global Normalisé – méthode standardisée pour déterminer la qualité biologique d'un cours d'eau) sur le Morbras sont typiques de cours d'eau à substrat colmaté, à forte teneur en matière organique et ce sont des espèces très résistantes aux pollutions.

### 1.3.6. Hydrogéologie

Sur le territoire du SAGE Marne Confluence, on peut distinguer nettement les secteurs au sud et au nord de la Marne :

- Au sud de la Marne, la Brie est concernée par 3 nappes entre lesquelles peuvent s'effectuer des échanges qualitatifs et quantitatifs :
  - La nappe des calcaires de Brie (Oligocène inférieur), superficielle, peu productive et de qualité médiocre. Elle alimente de nombreuses sources situées à la rupture de pentes des flancs de vallons et le Morbras.





- La nappe des calcaires de Champigny (Eocène supérieur), plus profonde et relativement productive. Elle peut atteindre 70 m d'épaisseur.
- Les nappes de l'Eocène moyen et inférieur situées sous la nappe de Champigny. Elles s'écoulent dans les formations des calcaires de Saint Ouen, les sables de Beauchamp, le Lutécien et l'Yprésien. Ces nappes profondes n'ont pas de connexions hydrauliques avec les cours d'eau. Elles communiquent cependant en partie avec la Marne par drainage ascendante.

- Au nord de la Marne, le Multien ne présente plus que quelques

entablements isolés de calcaires de Brie. Seules les nappes de l'Eocène moyen et inférieur présentent un intérêt notable. Elle ne présente pratiquement pas de connexion avec les cours d'eau superficiels qui ont un régime pluvial dominant.

La nappe de l'Eocène est globalement bien protégée car enfouie sous une couverture épaisse de matériaux généralement peu perméables. Cependant, du fait du gypse sus jacent, des teneurs élevées en sulfates sont fréquentes.

A grande profondeur (vers 600 m) sous les formations précédentes et la craie, la nappe de l'Albien constitue une réserve importante mobilisable pour le secours ultime. De ce fait, elle est protégée dans le SDAGE, qui en restreint l'accès.

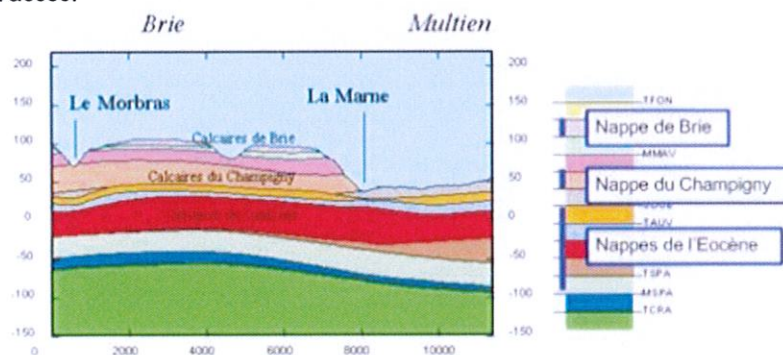


Figure 6 : Coupe hydrogéologique sud-nord (Sources : DRIEE 2010)

